



Détournement illicite de publications de journalistes de L'Est Républicain : le SNJ exige des poursuites

Besançon, le 10 avril 2024

Le dimanche 7 avril, deux militantes du collectif d'extrême-droite identitaire Nemesis faisaient irruption dans le défilé du carnaval de Besançon, en brandissant deux pancartes anti-migrants. Par ailleurs, une banderole de la même teneur était accrochée sur une façade bordant l'itinéraire du défilé. Pour ces faits, l'une des militantes a été placée en garde à vue.

Deux journalistes de L'Est Républicain ont photographié et filmé les deux militantes au cours de leur action. Lundi, leurs photo et vidéo ont été copiées sur le site de L'Est Républicain par le collectif d'extrême droite, et publiées sur ses supports numériques, au mépris de la plus élémentaire protection des droits d'auteur.

Cette appropriation sauvage s'est faite, évidemment, sans la moindre autorisation, ni des auteurs, ni de leur média. Autorisation qui, de toute façon, ne leur aurait pas été accordée. Bien sûr, la photo et la vidéo n'ont pas été créditées comme l'usage l'exige. Pire, un lien renvoyant vers le site internet des militantes a été inséré dans la photo volée.

Il s'agit là d'une infraction caractérisée au respect des droits d'auteur, dans le but de servir une idéologie puante. Ces militantes d'extrême droite utilisent en effet, en le détournant, le travail des journalistes, pour servir leur propagande, et notamment pour faire des appels aux dons dans l'objectif de créer leur propre média ! Si ce projet aboutit, il est à souhaiter qu'elles se mettent à niveau sur les règles en vigueur dans la presse...

Il est par ailleurs très regrettable que certains médias - BFM, Causette, Le Huffington Post, le JDD, Le Figaro, CNews - aient repris la vidéo et la photo des journalistes de L'Est Républicain dans leurs propres publications en les créditant à leur tour du nom du collectif Nemesis, ou du nom des militantes ! De très nombreux élus du Rassemblement National ont également mis en ligne ces images sur leurs supports numériques, sans bien sûr que le nom des réels auteurs et leur média n'apparaisse.

Alors que, 48 heures après les premières publications sauvages, rien ne semble être fait pour faire respecter le travail de ces journalistes, le SNJ demande à la rédaction en chef de L'Est Républicain d'agir en urgence pour que la photo et la vidéo piratées sur son site soient sans délai retirées des réseaux sociaux et supports numériques du collectif d'extrême droite. Et que les médias les ayant créditées au nom du collectif ou de leurs militantes rectifient immédiatement leurs erreurs. Le SNJ demande enfin que des poursuites soient engagées afin que ces infractions aux droits d'auteurs soient sanctionnées.